

14 juin 2012

**Déclaration de S.E. M. John Ashe,
Président élu de la 68ème Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de de son élection au poste de Président**

Aujourd'hui, à l'instar de mes 67 illustres prédécesseurs, je me tiens devant l'Assemblée générale, et je suis profondément touché par cet honneur. Je suis aussi très reconnaissant à l'Assemblée de la confiance et du soutien qu'elle m'a témoignés en m'élisant, par acclamation, Président de sa soixante-huitième session.

À peine 36 pas séparent le siège qu'occupe mon pays de cette tribune, pourtant le voyage a débuté il y a de nombreuses lunes. Outre mon gouvernement, de nombreux États Membres m'ont généreusement apporté leur appui, notamment mes collègues de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, de la Communauté des Caraïbes et, surtout, de mon groupe régional, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Sans eux, je ne serais pas là.

À tous les membres de l'Assemblée générale, sans exception, je dis tout simplement « merci ». Comme je l'ai fait en de si nombreuses occasions par le passé, je continuerai de compter sur la bonne volonté de chacun des membres et sur leur disponibilité à travailler avec moi pour trouver des solutions acceptables tout au long des douze prochains mois.

Il y a 68 ans, l'Organisation était créée au lendemain d'une terrible tragédie. Sa Charte symbolisait l'aspiration de la communauté mondiale à la paix et à la coopération. Depuis, notre monde n'a cessé de connaître des changements, certains positifs, d'autres négatifs et d'autres encore dont on ne connaît toujours pas pleinement l'ampleur et la magnitude. Mais j'ose affirmer qu'aucun d'entre eux n'a été plus fondamental, plus inexorable et plus lourd de conséquences que l'évolution de la relation que nous, êtres humains, entretenons avec la planète que nous habitons. Cette réalité touche chacun d'entre nous.

Dans dix-huit mois à peine, l'ONU lancera son programme visant à redéfinir la relation qui existe entre l'humanité et son environnement physique.

Ce programme doit être véritablement universel. Il doit, selon moi, être un programme de développement applicable à toutes les personnes et à toutes les sociétés, et il doit apporter le changement à tous les peuples du monde, tout en tenant compte des responsabilités partagées.

Mettre en œuvre un tel programme ne sera pas chose aisée, tant du point de vue politique que social, économique, environnemental, culturel et technique. Il se pourrait même que ce soit le projet le plus audacieux et le plus ambitieux que l'Organisation ait jamais eu à mener à bien, et nous, l'Assemblée générale, devons nous montrer tout aussi audacieux et ambitieux et œuvrer de

concert si nous voulons être à la hauteur de la tâche que nous sommes sur le point d'entreprendre et capables de l'accomplir.

L'entreprise est gigantesque, mais nous, l'Assemblée générale, devons trouver le courage de la mener à son terme. Nous avons pris l'engagement d'œuvrer ensemble à un même objectif, et nous sommes tous responsables de nos actes. Maintes fois déjà, on nous a dit, à nous, les Nations Unies, qu'il n'y avait pas de place pour l'échec. Mais cette fois-ci démontrons au monde que nous n'accepterons pas l'échec et que notre action peut être à la fois audacieuse et énergique.

Au moment d'aborder ce nouveau programme, je voudrais mettre en exergue quelques points. En premier lieu, nous devons nous appuyer sur les expériences, les enseignements tirés, de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, aussi bien en termes de résultats obtenus que d'occasions manquées. Nous devons aussi réfléchir aux nouveaux défis qui se font jour en matière de développement, en mettant l'accent sur deux grands objectifs, à savoir surmonter la pauvreté et l'insécurité et garantir le développement durable.

Il va falloir définir à la fois des objectifs mondiaux et des cibles nationales, tous assortis de délais et d'indicateurs mesurables. Des partenariats d'un nouveau genre, ou revisités, ainsi qu'un franc leadership politique à tous les niveaux seront déterminants. Nous devons habilement intégrer les dimensions économique, sociale et environnementale de la viabilité, et trouver l'équilibre entre le possible et l'idéal. Enfin, il ne nous faudra pas nous contenter de réaffirmer notre attachement à un monde de possibilités, d'équité, de liberté, de dignité et de paix — ces principes énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), adoptée en l'an 2000 —, nous devons aussi leur donner un nouveau souffle.

Premièrement, à l'appel quasi unanime à une présidence ouverte, transparente et participative, je réponds sans ambiguïté : oui. Mon équipe et moi-même prenons l'engagement de travailler de manière ouverte et pleinement transparente, et nous accueillons favorablement les suggestions de l'Assemblée concernant les travaux de la soixante-huitième session. Toutefois, je me dois d'être tout aussi clair sur un autre point. Chaque fois qu'il faudra faire preuve de réel leadership, chaque fois qu'il faudra briser l'impasse et faire avancer le processus, je mettrai tout en œuvre pour être déterminé, juste, équitable et ne laisser planer aucun doute. Je m'y engage personnellement devant l'Assemblée générale.

Deuxièmement, il est absolument incontestable que les différents organes de notre institution doivent participer davantage à ses travaux. C'est pourquoi, pour garantir une plus grande coopération et coordination et des échanges d'information accrus, j'ai l'intention d'organiser des rencontres régulières avec le Secrétaire général et les principaux membres de son équipe et de poursuivre la pratique consistant à convoquer des séances d'information périodiques au cours desquelles il tient les membres informés de ses priorités, de ses voyages et de ses activités les plus récentes, notamment sa participation aux rencontres et événements internationaux organisés hors des Nations Unies. À l'occasion de mes réunions avec les Présidents du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, ainsi qu'avec les Présidents des organes subsidiaires, je leur demanderai de faire des exposés périodiques afin de tenir l'Assemblée générale informée des travaux de ces organes principaux. Enfin et surtout, j'organiserai régulièrement des réunions avec

le Bureau. Ce dernier pourra ainsi évaluer les progrès des travaux de la soixante-huitième session et nous conseiller sur le meilleur moyen de continuer à aller de l'avant. À cette fin, mon équipe et moi-même travaillerons en contact étroit avec le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et son équipe pour faire en sorte que la soixante-huitième session se déroule sans encombre et soit productive.

Troisièmement, en ce qui concerne la relance de la réforme de l'Assemblée générale, je tiens à dire que notre pertinence en tant qu'institution en dépend. Toute organisation qui ne parvient pas à évoluer ou à s'adapter aux nouvelles circonstances est mise en péril, sans exception. Nous vivons, en tant que Membres de l'ONU, une époque privilégiée. Les rêves et les espoirs d'un monde débarrassé des conflits nourris par des millions de personnes reposent sur nous. Nous ne pouvons rester sourds ou indifférents au monde en pleine évolution qui nous entoure. Nous ne pouvons demeurer les bras croisés tandis que des millions de personnes luttent pour survivre, ou se contentent simplement de survivre, alors que tout le monde devrait avoir la possibilité de s'épanouir. Autrement dit, l'ONU doit s'adapter, sans quoi elle perdra toute utilité.

Un élément clef de cette réforme est la revitalisation de l'Assemblée générale et de son programme de travail. Qu'est-ce que cela signifie au juste ? Cela veut dire qu'il faut renforcer son rôle et son autorité et améliorer son efficacité et son efficience. Bien sûr, tous les organes principaux de l'ONU doivent être réformés, y compris le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité. Aussi cela ne surprendra-t-il personne, je m'emploierai à relancer, à faire avancer et, oui, aussi incroyable, voire impossible, pour certains, que cela puisse paraître, à mener à bien les discussions sur la réforme de ces organes. Il s'agit d'une priorité absolue, et je demande à chacun à l'Assemblée générale de se joindre à moi pour que cela devienne une réalité.

Enfin, nous devons aussi être conscients des défis d'un nouveau genre que pose l'utilisation du cyberspace. Pour cela, j'entends travailler avec les États Membres pour trouver les moyens par lesquels l'Assemblée peut et doit traiter des questions de cybersécurité qui se font jour.

L'Assemblée le sait sans doute, je suis né dans une petite île des Caraïbes. Toutefois la maxime répétée à l'envi qui veut qu'aucun homme n'est une île me tient profondément à cœur. Je suis parfaitement conscient que, étant donné les tâches associées à ma fonction, il me faudra compter, voire me reposer, sur tous les membres pour pouvoir m'acquitter efficacement de ma charge. Ma première initiative a été de constituer une équipe de professionnels très talentueux et expérimentés, dont la plupart sont issus des rangs de l'Assemblée générale et représentent la richesse de la diversité de notre Organisation des Nations Unies. Mais ce n'est qu'un début. Ce dont j'ai réellement besoin, c'est que chacun des États Membres et des représentants contribue à faire de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale une session productive et orientée vers les résultats, car, à la vérité, nous faisons tous partie de la même équipe. Je souhaite donc à chacun bienvenue à bord.